Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 25 mouharem 1441
24 septembre 2019

N° 92

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3346**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3349**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3353**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3354**
Avis aux créanciers..... **3363**
Convocations
Sociétés anonymes **3363**
Autres sociétés **3365**
Actes Administratifs
Avis au public **3366**
Divers
Avis au public..... **3366**
Rectificatifs **3367**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice - augmentation de capital

SMART HOST

Société anonyme au capital de 3 500 000,000 dinars

Siège social : 3 Impasse n° 5 Rue 8612 ZI Charguia 1 - 2035 Tunis

Matricule fiscal : 1219330 G/A/M/000

Registre de commerce Tunis : B24181142011

SNSS : 320935-59

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 août 2019 enregistré à la recette des finances La Charguia Tunis le 15 août 2019 quittance n°M083353 enregistrement n°19804963 dont deux copies ont été déposées au registre national des entreprises à Tunis le 13 septembre 2019 reçu n° AC011592019, il a été décidé d'augmenter le capital social de la somme de sept cent cinq mille (705 000,000 Dinars) pour le porter à quatre millions deux cent cinq mille (4 205 000,000 Dinars).

Objet social : services informatiques assistance technique étude et ingénierie informatique

Durée de la société : 99 ans

Montant de l'augmentation : 705 000,000 Dinars par compensation de créances

Nombre d'actions à créer et valeur d'émission : 141 000 actions nouvelles de 5,000 dinars chacune émise au pair

Suppression du droit préférentiel de souscription

Le droit aux dividendes aux nouvelles actions

Avantages particuliers : aucun

Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire

Répartition des résultats : 5% à la réserve légale, le reste suivant décision de l'assemblée générale

Boni de liquidation : entre les actionnaires

Modalités de convocation des assemblées : suivant les conditions légales

Les fonds provenant de la souscription sont inscrits dans les livres comptables de la société au compte «compte courant associé» suivant certificat du conseil d'administration du 12 août 2019.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice avec la possibilité de clôturer la souscription par anticipation.

2019T01319SANB2

Société AL KARAMA HOLDING

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Rue du Lac d'Annecy-Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 922165A

CNSS : 253856-07

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 26/12/2018 enregistré à la recette des finances Le Lac en date du 10/1/2019 sous le n° 19700237 quittance n°1003728 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 4/4/2019 sous le n°201916480, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport de gestion, des états financiers individuels et affectation du résultat de l'exercice 2017

- Approbation des conventions réglementées et quitus aux administrateurs pour l'exercice 2017

- Fixation du montant des jetons de présence.

- Démission de Mme Raoudha Ouersighni de ses fonctions d'administrateur

- Ratification de la nomination de Messieurs Jalel Esmaili et Anis Attia en tant qu'administrateurs

- Renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour une durée de trois ans soit les exercices 2018, 2019 et 2020 : Mr Mohamed Adel Grar, Mr Abdel Wahab Nechi, Mr Ahmed Ben Khedher, Mr Abdeljalil Henia, Mr Anis Attia, Mr Majdi Hassen, Mr Mohamed Lassad Louati et Mr Tarek Ben Larbi.

- Approbation de la cession des participations détenues par la société.

Suivant PV de la réunion du conseil d'administration du 4/1/2019 enregistré à la recette de finances Les Berges du Lac le 10/1/2019 sous le n° 19700136 quittance n°1003716 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises Tunis le 4/4/2019 sous le n°201916480, il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Tarek Ben Larbi en qualité de président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur soit les exercices 2018, 2019 et 2020.

- L'autorisation de la cession d'une action au profit du président du conseil d'administration

- Le renouvellement de la nomination de Monsieur Mohamed Adel Grar en qualité de directeur général de la société

- La désignation des membres du comité de nomination et de rémunération et du comité permanent d'audit.

- L'autorisation de restructuration du capital de quelques sociétés appartenant au groupe d'Al Karama Holding.

2019R02182SANB2

Société Advanced e-Technologies AeTECH

Société anonyme au capital social de 2 223 334DT

Sise à la zone industrielle Ariana - Aéroport 3 rue des Métiers, La charguia II

MF: 773418W/A/M/000

RC: 151062001

Renouvellement du mandat du président directeur général

En vertu du procès verbal du conseil d'administration daté du 1/8/2019 enregistré à la recette des finances rue du Paradis Ariana à la date du 5/9/2019 sous le n° 19706153 quittance n° M101095 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 12/09/2019 il a été décidé à l'unanimité : Le renouvellement du mandat du président directeur Général Mr Zoubeir Chaieb pour toute la durée de son mandat d'administrateur qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021, en lui conférant tous les pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social.

Société Advanced e-Technologies AeTECH Société anonyme au capital social de 2 223 334DT sise à la zone industrielle Ariana - Aéroport 3 rue des Métiers, La charguia II

MF: 773418W/A/M/000

RC: B151062001

Renouvellement du mandat des administrateurs y compris celui représentant les petits porteurs et renouvellement du mandant du commissaire aux comptes

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 1/8/2019 enregistré à la recette des finances rue du Paradis Ariana à la date du 5/09/2019 sous le n° 19706152 quittance n° M101094, dont une copie a été déposé au registre national des entreprises en date du 5/9/2019 quittance n°2017F57720585 il a été décidé à l'unanimité :

- Le renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration y compris celui représentant les petits porteurs pour une période de trois ans qui s'achève avec la tenue de l'assemblée générale annuelle qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

- le renouvellement du mandat du cabinet «Horwath ACF» représenté par Mr Noureddine Ben Arbia en tant que commissaire aux comptes pour une période de trois ans qui s'achève avec la tenue de l'Assemblée Générale annuelle qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

2019R02183SANB2

Nomination des membres du conseil d'administration

renouvellement du mandat du président du conseil d'administration,

du directeur général et du commissaire aux comptes

Société industrielle des Médicaments «SIMED»

S.A. au capital de 10 800 000 DT

Route de Tunis, Z.I. Sidi Salah - 3021 Sfax

Identifiant Unique n° 018068M

CNSS n° 74938 - 54

1 - Selon procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le 25 Juin 2019, enregistré à la recette des finances Sakiet-Ezzit Sfax le 27 Juin 2019 sous le n° 19801233 reçu n° M047081 ; il a été décidé ce que suit :

- Nomination des membres du conseil d'administration de la société pour une période de 3 ans qui se terminera après délibération de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

- Renouvellement du mandat de l'expert-comptable Monsieur Moncef Abdennadher en qualité de commissaire aux comptes de la société et de ses comptes consolidés pour les années 2019, 2020 et 2021.

2- Selon procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société tenue le 25 Juin 2019, enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Sfax le 27 Juin 2019 sous le n° 19801232 reçu n° M047077, il a été décidé ce que suit :

- Le renouvellement du mandat de Monsieur Moncef Hachicha en qualité de président du conseil d'administration de la société pour la durée de son mandat de membre du conseil d'administration.

- La prorogation du délai du mandat du directeur général Monsieur Zoubeir Ben Saad pour une période de 3 ans qui se terminera après délibération de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

2019X01176SANB2

Nomination des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes

renouvellement du mandat du président de conseil d'administration,

du directeur général et du directeur général adjoint

Société PHILADELPHIA Pharma

S.A. au capital de 3 500 000 DT

Route de Tunis, Z.I. Sidi Salah : 3021 - Sfax

Identifiant Unique n° 1133461 W

Affiliation CNSS n° 290863 - 57

1- Selon procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 juin 2019, enregistré à la recette des finances Sakiet-Ezzit Sfax le 10 septembre 2019 sous le n° 19801713 reçu n° M059390 ; il a été décidé ce qui suit :

- Nomination des membres du conseil d'administration de la société pour une période de 3 ans qui se terminera après délibération de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

- Nomination de l'expert-comptable Monsieur Arbi Bouajila en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les années 2019-2020 et 2021.

2- Selon procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société tenue le 27 Juin 2019, enregistré à la recette des finances Sakiet-Ezzit Sfax 10 septembre 2019 sous le n° 19801714 reçu n° M059393; il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Oussama Youssef Chamsi Khair en qualité de président du conseil d'administration de la société pour la durée de son mandat de membre du conseil d'administration.

- Le renouvellement du mandat du directeur général Monsieur Zoubeir Ben Saad pour une période de 3 ans qui se terminera après délibération de l'assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

- Le renouvellement du mandat du directeur général adjoint Monsieur Salim Mohsen Hachicha pour une période de 3 ans qui se terminera après délibération de l'assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

2019X01177SANB2

Liquidation

Société Fitch North Africa SA

Société en Liquidation

Capital 300 000 DT

Siège social : 17 avenue Mongi Slim El Menzah 5 Ariana

MF : 578637P CNSS 00224561

Le liquidateur de la société Fitch North Africa, société en liquidation, Madame Cyrine Ben Romdhane, informe le public que les actionnaires de la société Fitch North Africa a tenu, le 28 mai 2019 une assemblée générale extraordinaire dont PV enregistré le 21/6/2019 sous le numéro 19703696 quittance n°97864, déposé au registre national des entreprises en date du 5/7/2019 sous le numéro 201932494. A l'issue de cette assemblée générale extraordinaire, les résolutions suivantes ont été adoptées :

- Lecture et approbation du rapport du liquidateur au titre de 2018 ainsi que le rapport de clôture de la liquidation et de détermination du résultat de la liquidation au 31/03/2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers au titre de l'exercice clos le 31/12/2018 et des comptes de la liquidation arrêté au 31 mars 2019 et confirmation du résultat de la liquidation. - Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions règlementées

- Renouvellement du mandat du liquidateur et quitus

- Pouvoirs pour formalités et mise en distribution du boni de liquidation.

2019403084SANB2

SOCIETE VALPAINT EXPORT

Société anonyme au capital de 2 000 000 dinars

Siège social : Zone industrielle de Zaghouan

MF: 0741372 Z

RC: B 145212000

Par le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26/6/2019, enregistré à la recette des finances de Zaghouan, sous le n° 19702320 en date du 25/6/2019, et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Zaghouan le 2/7/2019 sous le n° 201931803, il a été décidé le changement du régime de la Société VALPAINT EXPORT ; d'une Société Totalement Exportatrice à une Société de Droit Commun Partiellement Exportatrice.

2019403088SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société industrielle de fabrication d'anses.

SARL au capital de 500.000 Dinars

Siège Social : Rue De L'énergie ZI Ben Arous

M.F : 029845Q/A/M/000

Suivant acte de donation des parts sociales daté du 26 décembre 2018, enregistré à la recette des finances Mégrine le 16/1/2019, quittance n° M006269, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises sous le n° 201946433 datée du 5/9/2019.

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire datée du 31 août 2019, enregistrée à la recette des finances De Nouvelle Médina le 2/9/2019, quittance n° M 055666, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises sous le N° 201946433 datée du 5/9/2019.

IL appert L'approbation de l'acte de donation de la totalité des 8430 parts sociales appartenant à Monsieur Hédi Driss à Monsieur Karim Driss 3310 Parts, à Monsieur Skander Driss 2310 Parts, à Madame Miriam Driss 1405 Parts, à Madame Fatma Driss 1405 Parts.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2019R02190SRLB2

Société Argania Distribution Sarl

Siège social : 25 rue 8603 Z.I Charguia 1 - Tunis

M.F: 0430106C

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/6/2019 enregistré à la recette des finances charguia sous le numéro 19504652 quittance n°M080770 en date du 30/7/2019 et dont un exemplaire a été remis au siège du registre national des entreprises sous le numéro 201940044 en date du 16/8/2019.

Il a été décidé une augmentation du capital de la société de 1.000.000 dinars à 5.000.000 dinars.

2019R02192SRLB2

«SOCIETE PRAGMA CORPORATION TUNISIA - SARL»

Capital : 10.000 dinars

Siége social : Immeuble Solaris,

4ème Etage Rue Lac Annecy Les Berges du Lac Tunis

MF : 1357812 Q/A/M/000

Selon P.V de l'AGE enregistré à la recette des finances de Lac le 17/9/2018 sous le n°18707017 quittance n°96676, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 16/5/2019 sous le n°1357812Q il a

été décidé le transfert du siège social à l'adresse suivante : 8éme Etage Bur n° B8-1 et B8-2 Immeuble Emeraude Center -Cité les Pins Les Jardins du Lac 1053 Tunis.

2019403093SRLB2

Transfert du siège social

Sté FIRST MEDIA SARL

Identifiant unique 1193417Z

Selon PV de l'AGE du 24/06/2019 enregistré à la RF Bab Souika dont le numéro d'enregistrement est 197154 et quittance n°M062962 et déposé au centre national du registre des entreprises le 17/9/2019 sous le n°201952289 il a été décidé de changer le siège social du 49 rue Bab Souika B6 Tunis 1006 au 10 rue de Brésil 1002 Tunis.

2019403094SRLB2

Dissolution de la société et nomination d'un liquidateur

Société : Salut Docteur SARL

Siège social : 20, Avenue du Golfe Arabe, El Menzeh 8-Ariana 2037

Identifiant unique : 1378041K

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le 14/5/2019.enregistré à la recette des finances El Menzah 6 Ariana, le 14/5/2019 sous le numéro 19502877, quittance n°M082826, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises, sous le numéro de 201926803 en date du 31/5/2019. Il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution de la société et la nomination de madame Jamila Boubaker en tant que liquidateur.

- La désignation, comme siège de liquidation, l'adresse actuelle du siège social de la société.

2019403098SRLB2

AUGMENTATION DU CAPITAL

Société «JUGURTHA »

S.A.R.L au capital de 3 500 000.000 Dinars

Siège social : 10 Avenue Habib Bourguiba Imm. Zephir

App. n°83-1 2080 Ariana

MF : 1327369B/A/M/000

En vertu du Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 août 2019 enregistré à la recette des finances rue de l'indépendance le Bardo le 2/9/2019 sous le n°19503148 quittance n°080189, dont 6 exemplaires ont été déposés au registre national des sociétés le 17/9/2019 sous le n°2011952211, il a été décidé :

- L'augmentation de capital de la société de 2 500 000,000 dinars en le portant à 3 500 000,000 dinars et la modification des articles 6 et 7 des statuts,

• Nomination de Mr Montassar Menif gérant de la société Jugurtha et la modification de l'article 15 des statuts.

2019403101SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sliman le 11/9/2019 quittance M043385 enregistrement 19201826, Mlle Oumayma Ben Rjab a vendu à Mr Mohamed Amine Elmajri le fonds de commerce sis au M10- rez au chaussée immeuble «Khalij Sedria» Sliman Riadh.

Les oppositions légales doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du local sus-citée dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien le 14/9/2019.

2019T01316FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 4/9/2019 enregistré à la recette des finances Kalaat Andalos Ariana le 6/9/2019 quittance n° M026574 n° d'enregistrement 19201265, Monsieur Nabil Ben Kamais Ben Aroussi Kochbati Titulaire de la C.I.N n° 05203707 Domicilié Sabelet Ben Amar Sidi Thabet Jabes Ariana a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Samira Bent Abdelaziz Ferchichi épouse Ali Mathlouthi Titulaire de la C.I.N n° 05235148 Domiciliée Sabelet Ben Amar Sidi Thabet Ariana sis Sabelet Ben Amar Sidi Thabet Ariana exploité (Toutes activités commerciales) avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de vendeur à son adresse sise Sabelet Ben Amar Sidi Thabet Jabes Ariana dans un délai de(20) jours à compter de la date de parution de cette publication au J.O.R.T.

2019T01317FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 3/9/2019 enregistré à la recette des Finances de Monplaisir le 9/9/2019 enregistrement n° 19205201 quittance n°M091915, Monsieur Mohamed Fathi Abed immatriculé au registre de commerce auprès du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro A088392012 son matricule fiscal est 1177502/B demeurant à la boite postale n° 27 Sfax Hached a vendu à Monsieur Slim Ben Mongi Rekik sa CIN 05281099 demeurant à 33 rue Niger Belvédere Tunis, l'intégralité d'un fonds de commerce qui consiste à une Cafétéria nommée «Caféine» avec tous ses éléments matériels et immatériels exploité dans le local sis à 33 rue Niger Belvédere Tunis.

Les oppositions doivent être faites auprès du bureau de l'avocate Maître Awatef Aloulou ayant son bureau à complexe Nour city Appt. A2-3 Centre urbain Nord Tunis dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cet avis est paru au quotidien «Achourouk» du 18/9/2019 et au quotidien la presse du 18/9/2019.

2019T01320FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par ASSP du 4/9/2019, enregistré à la recette des finances «Kabaria, le 4/9/2019 quittance M 046914 sous le n°19201272, Monsieur Khaled Ben Omar Hedfi, C.I.N 07132409 du 11/9/2004 a cédé à Monsieur Kaies Ben Hassan El Hassni, C.I.N 09006578 du 10/9/2011 , la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et morals du local situé au rez de chaussée à 24 rue 10210 El Kabaria Tunis exploité pour l'activité de Fast Food au prix de seize milles dinars (16.000 DT).

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur dans son adresse situé au 41 rue 10105 El Kabaria - Tunis, et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Al-Chourouk et le quotidien en 9/2019.

2019T01321FCCC2

Don de fonds de commerce

En vertu du contrat de la donation édité par l'huissier notaire Alia Jamaaoui et l'huissier notaire Yassin Zamali, daté du 12 octobre 2018 enregistré à la recette des finances Rue Esahel le 14/12/2018 reçu n° M 053947.

Adel Mahjoubi CIN n°046629180 a offert tout le fonds de commerce situé au 14, Rue Abdelwahab Tunis pour sa soeur Amna Mahjoubi CIN n° 04611392.

Les oppositions se font entre les mains de madame Amna Mahjoubi dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2019T01322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El kabariya en date du 2/2/2019 enregistrement n°18200233 publié au quotidien «Echourouk »le 19/9/2019 Mr Jasser El Farhaoui représenté par Mr Salah El Farhaoui a vendu à Mr Mabrouk Karaim le fonds de commerce sis à l'angle rue Paon avenue de la méditerrané El Mourouj 2, avec tous ces éléments corporels et incorporels d'un montant Global de 10.000.000D Consigné chez Maître Adel Lahmadi 3, Rue Hédi Nouira Tuins Jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

2019T01325FCCC2

Avis

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la Goulette le 10/9/2018, quittance 83851 , Mr Mohmmed Mguedmini a vendu à Mr Sofien Elmguedmini la totalité du fonds de commerce sis à 38 route Elhédi Chaker la Goulette Tunis moyennant le prix de 50000 d.

Toute opposition sera faite dans les délais de 20 jours de la publication au journal officiel de la République Tunisienne auprès de Mr Mohmmed Mguedmini 38 route Gean Jouress.

2019T01326FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 9/9/2019, la société «Ben Zayed services auto» a vendu à la société «expert auto service» l'ensemble du fonds de commerce sis à la route de Bizerte km 7 S 31 cité Ali Bourguiba 2094 Mnihla , Ariana.

Le dit fonds de commerce est exploité dans l'activité de l'entretien des véhicules.

Les oppositions sont acceptées, dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce dans le JORT, dans le cabinet du rédacteur de l'acte de vente Maître Kais Triki, Avocat, sis à l'avenue de l'indépendance, El Bassatine 2097 Boumhal, cet avis est publié au journal le quotidien du 18/9/2019.

2019R02194FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente daté et signé par les parties à Sousse le 23/8/2019 et enregistrée le 17/9/2019 à la recette de finance de H.Sousse sous le n° 119204311, quittance n° 90474, a vendu Monsieur Abdallah Hamdi à Monsieur Saief Eddine Dami et Bilel Khlifi tout le fonds de commerce situé au 317 Route de Tunis Hammam Sousse dont l'objet est un restaurant connu sous le nom de «CHANEB».

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de la présente annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

2019S01044FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous- seing privé dûment signé le 16/8/2019 et le 11/9/2019, enregistré à la recette des finances sis rue 3 septembre Sousse (quittance M060411 /n°19201863) Mejda Trabelsi titulaire de la CIN 02998940 domiciliée à la rue Meddeb n°40, Sousse a vendu à Kais Trabelsi titulaire de la CIN 02974919 domicilié à la rue Meddeb, Sousse, un fonds de commerce de «Fast Food» situé à la rue Abou Hamed El Ghazeli Bouhsina, Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels

Les oppositions doivent êtres adressées à l'acheteur à l'étude de Maître Maarouf Bouraoui Rym sis 2, rue Belajouza, le Trocadero, Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk le 19/9/2019.

2019S01045FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 16/8/2019 et enregistré à la recette des finances SFAX le 3/9/2019, sous le numéro quittance M067833 et numéro d'enregistrement 19203318 Yessin Rekii titulaire de C.I.N n°08820402 a vendu à Taissir Mlik titulaire de C.I.N n°08856979, la totalité du fonds de commerce exploité en deux locaux situés au rez de chaussée de l'immeuble appelé «immeuble Najib I», sis la route de l'aéroport km 4 cité Bahri sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez Maître Haythem Mejjedi, Rue Patrice Lomambe immeuble El Manar Bloc A 4éme étage n°28 Sfax.

Cet avis est publié au Quotidien du 14/9/2019.

2019X01171FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Karray Mohamed Avocat à la cour de cassation

12 Rue Lepold Singour Sfax

MF : 0630259HAP000

Par acte sous seing privé daté le 18/4/2019 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba à Sfax le 16/9/2019 sous le numéro 19203512 quittance n°M070845 société Elhouda du commerce demeurant Sfax a vendu à Msr Majed Samoudi demeurant Rte l'aéroport 1.5 k.m Sfax le fonds de commerce exploité ret Elmahrza 3.5 km.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de publication de cette annonce au I.O.R.T dans le lieu élu du fonds.

Le même avis a été publié au journal "Echorouk" du 19/9/2019.

2019X01172FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé datant du 6/9/2019, enregistré à la recette des finances Chihyya le 9/9/2019, sous le numéro 19200637, quittance n° M034948, rédigé par Maître Hatem Feriani, Mohamed ben Dthaou Khourchoufi immatriculé au registre national des entreprises sous le n° 1095672Q, a vendu à Hichem ben Mohamed Salah Souidi , non immatriculé au registre national des entreprises, le fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs, situé à Route Teniour, km 5.5 avenue Habib Bourguiba à coté café Masmoudi , Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur à l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

La publication de la vente a été publiée sur le quotidien Echourouk du 14/9/2019.

2019X01178FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Cabinet Maître Sihem Bent Said Khemiri

Avocat à la cour de cassation

11 rue de Jasmins Jendouba

Code fiscal 606835/D

Par acte sous seing privé en date le 6/9/2019 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 6/9/2019 Sous n° enregistrements 19202999 quittance n° M067800 Monsieur Chawki Ben Mouldi Ben Mnawer Jendoubi titulaire de la CIN 07779579 délivrée à Tunis le 17/5/2019 à renoncé à Madame Malika Bent Ahmed Ben Sadok Ben Youssef épouse monsieur Ali Saidi CIN n°02475583 délivrée à Tunis le 17/8/2010 le fonds de commerce destiné à l'activité de boulangerie et au local sis rue de Liberté Jendouba prés de rondpoint rue de la liberté et rue d'environnement sous le nom de boulangerie le «Bon gout».

Tout personne désirant faire opposition sera reçue auprès du bénéficiaire Madame Malika Bent Ahmed Ben Sadok Ben Youssef épouse Monsieur Ali Saidi CIN n°02475583 délivrée à Tunis le 17/8/2010 sis Rue de liberté Jendouba prés de rondpoint rue de la liberté et rue d'environnement sous le nom de boulangerie le «Bon gout» dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne le présent avis a été publié au journal Echourouk 14/9/2019.

2019C00085FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Beni Khalled le 13/9/2019 sous le n°19200901, quittance n° M028728, dont Mr Anis Hamami titulaire de CIN n°06334305 a cédé à Mlle Mayssa Mahmoud titulaire de CIN n° 09756933 demeurant à rue Essalem Béni Khalled la totalité de fonds de commerce ayant l'objet du commerce de prêt à habillement exploité dans le local sis à avenue Habib Bourguiba Béni Khalled composé de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T Cette annonce a été publiée au journal la presse le 17/9/2019.

2019N00535FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un contrat de vente de fonds de commerce signé et enregistré à la recette des finances de Monplaisir Tunis le 27 décembre 2018 quittance

n° M0105106 enregistrement n° 18206788, monsieur Samir Ben Alhedi Ben Alhaj vend à société "SWEET MANIA" SARL son identifiant unique 1555178R tout le fonds de commerce d'un restaurant et buvette sis à route 8300 n°90 Monplaisir Tunis

Les oppositions seront déposées au cabinet du maître Khaled Kouki, situé avenue Aboubakr Albakro immeuble Alakser 2 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT publiée au journal la presse le 19 septembre 2019.

2019N00538FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Béja le 12/9/2019 sous le n° 19204229 quittance n° M052155, Monsieur Aymen Ben Mohssen Taamali CIN 08505137 a vendu à Mohamed Ben Mongi Kouki CIN 14256593 la totalité de fonds de commerce destiné salon de thé sis à avenue Borj Gafsi rue de Tunis Béja avec tous ces éléments matériels et incorporels.

Les oppositions doivent être remises entre les mains du Maître Khabthani Rabeb avocate sise à rue de 1 juin Béja dans un délai de 20 jours de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2019J00085FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privéé enregistre à la recette de finance Teboulba 5/9/2019 sous numéro de quittance MO39690 Madame Inès Chebil a vendu à Madame Asma Ezzar et Zaineb Allani le fonds de commerce «vente de lunettes médicale "LA MAISON D'OPTIQUE" » inscrit au greffe de première instance de Monastir sous le n° 1234204 Q, la vente comprend les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites dans un délai de 20 jours de sa publication au JORT chez le Vendeur.

2019P00337FCCC2

Cession des parts d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bab Souika le 10/9/2019, enregistrement n°1900227 quittance M0680 complété par un contrat de clarification enregistrement 1920220 quittance M0682 et publié dans deux journaux en arabe et en français le journal Echourouk en date du 13/9/2019 page 22 et le journal le quotidien en date du 13/9/2019 page 22 Monsieur Ridha Ben Abdessalem Ben Sadok Agrbi renonce à la moitié de ses parts du fonds de commerce estimé à cinq milles dinars 5d000.000. avec tous les éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente fast food sis au n° 30 rue Bab el Khdra Tunis, à Monsieur Samir Ben Abdessalem Agrbi .

Les créanciers doivent faire opposition du cessionnaire et le cessionnaire à leur profit à leurs adresses n° 30 rue Bab el Khdra Tunis dans les vingt jours de la publication au JORT.

2019403096FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/4/2019 enregistré à la recette des finances, à Chihia Sfax, le 23/4/2019, quittance n° MO20520, enregistrement n°19300291, La Société EL-MAZRAA Loueur, dont le siège social est à Poulina, GP1 KM 12, Ezzahra, Ben Arous, matricule fiscal 35723/T/P/M/000, donne en gérance libre à Madame Ons EL Hemriti, demeurant à la route Tunis, Km 4 , Impasse El Bir, rue Mohamed Ali n°16, Sfax, un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés situé à La route Taniour Km 4 ,Chihia Sfax, à compter du 1/5/2019.

Cet avis est publié au Journal le Quotidien, le 14/9/2019.

2019R02195FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P du 9/9/2019 enregistré à la R.F de Nabeul le 9/9/2019 sous n°19302921 , quittance M078081 Mr Nader Mechmech titulaire de la C.I.N n°06259770 loue à Mme Takwa Jebali titulaire de la C.I.N n°09871548 la totalité du Fonds de commerce «friperies» avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à Av Hédi Chaker Nabeul Immatriculée au registre national des entreprises sous le n°0321735 V pour une durée d'un an renouvelable à partir du 10-09-2019 et d'un loyer mensuel de (1.200.000 d).Toute opposition doit être adressée au bailleur Mr Nader Mechmech demeurent à Av Hédi Chaker Nabeul et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T. un extrait de la location a été publié aux journaux quotidien "Essahafa" et «La presse» du mardi 17/9/2019.

2019N00536FCCC3

Contrat de location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Korba en date du 11/6/2019 sous l'enregistrement n°19301142 et quittance n°M031901,la Société Mutuelle de base de services agricoles «L'étoile du cap-bon» (anciennement la coopérative de services agricoles) «EL FATH» inscrite au registre de commerce sous n° D071832006, ayant pour activité conserves et semi-

conserves alimentaires représentée par son président Monsieur Nabi Abdelmajid, titulaire de la CIN n° 01635478, loue à la société Adem de Conserve et de Produits Alimentaires, société unipersonnelle à responsabilité limitée enregistrée au registre national des entreprises identifiant unique n°1610265C représentée par son gérant Monsieur Mohsen Ben Taher Benhadj titulaire de la CIN n°06314800, la totalité du fonds de commerce destiné à la fabrication des conserves et produits alimentaires sis à ave Habib Bourguiba complexe industriel Korba pour une durée de 3 ans renouvelables commençant à partir du 1er mai 2019 jusqu'au 30 avril 2022.

Une publication de l'acte a été faite dans deux quotidiens la Presse et

Essahafa à la date du 19/9/2019.

2019N00537FCCC3

Location d'une gérance libre

Suivant acte S.S.P le 19/10/2018, enregistré à la recette des finances la Marsa , le 23/10/2018, quittance n° 139753, Enregistrement n° 1830640, Mr Slim Ben Mohamed Mourali, demeurant 5 avenue la Mosquée la Marsa, CIN n°05402016,, a loué à Mr Ali Ben Atef Attaoui, demeurant au 19 rue Pitagore cité Sanawber la Marsa, CIN n°15013029, sous forme d'une gérance libre son fonds de commerce sis à 5 bis de Mosquée la Marsa, destiné pour la restauration.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du rédacteur de l'acte Mr Hatem Zouari l'avocat, demeurant à 13 rue de Pekestène. Dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT,

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 21/9/2019.

2019403086FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : association Leader pour la culture et la citoyenneté

Siège social : 22 Rue Sliman Mourouj 5 Ben Arous

Objectif : activités culturelles et activation de la citoyenneté dans la communauté.

Relier les relations avec les associations et les organisations culturelles à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Président : Mohamed Ali Ferjaoui

Secrétaire générale : Wassila Mouelhi

Trésorier : Seif Edin Sebti.

2019R02184APSF1

Fédération Tunisienne des Activités du Tourisme Nautique

M F: 15450936/P/N/000

Nomination des nouveaux membres du conseil d'administration Suivant PV de réunion n°01/2019 daté du 8/5/2019 enregistré à la recette des finance de Monplaisir n°19803702 Reçu n° M 760076.

Président : Mr Belgacem Ouchtati

Vice-Président : Mr Slaheddine Mzabi

Secrétaire Général : Mr Ismail Ismail

Trésorier : Mr Mohamed Bouzayani.

2019R02189APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : association des pneumologues libéraux du centre

Objet: Scientifique

But : Développement de la recherche scientifique et la participation aux congrès

Siège : Immeuble Rachid- n°5 Avenue du Combattant Suprême- Monastir

N° et Date de déclaration: RR268230237TN du 20/8/2019

Président : Kamel Maalel

Secrétaire Général : Neji Skhiri

Trésorier : Halima Ben Salem

2019S01046APSF1

Constitution d'un Syndicat

Suite au PV de l'assemblée générale du 23 juin 2019 enregistré à la recette des finances Diar el Wafa sous n°92835 quittance n°19804340 a été constitué le bureau de syndicat de l'immeuble Morjen Sfax

Président : Kamel Ben Ghzaiel

Trésorier : Moez Chrayta

Les membres : Malek Abid - Mohamed Feki - Kais Moalla.

2019X01173APSF1

Constitution d'une association

En vertu du document d'achèvement de la constitution d'une association sportive numéro 1777 délivré par le commissariat régional pour la jeunesse et des sports de Tataouine le 10 septembre 2019, une association de nature Sportive a été constitué:

Nom de l'association : Association club sportif mini football Bir lahmar.

Adresse : Bir lahmar 3212 Tataouine.

Objectifs:

La formation et l'encadrement des jeunes et encourager et développer ses capacités physiques et artistiques et de le promouvoir au plus haut niveau du sport

Président : Montaser Kamal

Secrétaire général : Hadhek Imed.

Trésorier : El Orf Orfi

Nombre de membres : 8 membres

2019M00334APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des anciens cadres du Ministère de l'agriculture

Siège social : Route Ain Mériem n° 6 Bizerte 7000

Buts :

- Activités sociales, scientifiques et loisirs

- Participation et actions de consultation dans les domaines agricoles

- Sensibilisation et vulgarisation de la sécurité des retraités.

Les membres :

- Président : Khlifa Hammami

- Secrétaire général : Al Amine Echebbi

- Trésorier : Abderrahmen Sakka.

2019W00255APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : association sportive policlinique de la caisse nationale de sécurité sociale

Adresse de l'association :

Place de l'UMA Bizerte 7000

Buts de l'association :

- Participation à l'encadrement et au soutien des adhérents afin de les encourager à la participation aux activités Physiques et sportives

- Renforcement des liens d'amitiés entre les adhérents

Spécialité : Sport pour tous

Membres :

- Le Président : Lasmar Mourad

- Le vice-Président : Hammami Hamida

- Le trésorier : Lamloum Sassi

- Le Secrétaire Général : Khalifa Saoud

- Le Coordinateur Général : ElSaid Mohamed Amine.

2019W00256APSF1

Constitution d'une association

Nom: Association du festival des nuits de la ville de Sidi Bouzid

Catégorie : Culturelle

Objet :

- Organisation du festival des nuits du Ramadan à Sidi Bouzid

- Activités artistiques et musicales

- Organiser des ateliers pour soutenir la peinture et la sculpture

- Contribuer à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de la ville de Sidi Bouzid

Siège social : Rue Abou Kassem Chebbi, Sidi Bouzid

Comité :

Président : Chouaibi Mondher

Secrétaire général : Bouzidi Naceur.

2019Y00064APSF1

Constitution d'une association

Nom : Nefzawa Alkhair

Objet: Charité - Développement

Objectifs : Intervention dans les cas sociales

Siège social : BouAbdellah - Souk lahad Kebili

Bulletin de dépôt n°: 23316884 le: 16/8/2018

La structure administrative

Le président : Hafsi Abdessattar

Le secrétaire général : Ben Fredj Youssef

Le Trésorier : Mahmoudi Ahmed Tlili.

2019O00046APSF1

Constitution d'une association

Nom : She Starts Africa

Siège: Boulevard Cheikh Zayed, les berges du lac 1, Tunis

Thème: Socio-économique

Buts :

- Encourager les femmes à devenir entrepreneurs

- Encourager les femmes à lancer leurs propres projets

- Diriger et encadrer les femmes par le biais de programmes de formation et d'ateliers sur l'entrepreneuriat

l'equipe fondatrice Salmine Sassi : Présidente

Salma Cheikhrouhou : Trésorière

Sahar Sellami : Secrétaire générale

Safa Triki : Vice Présidente.

2019403095APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des Copropriétaire de la Résidence - Baraka - Hammamet

Suite au procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 août 2019 enregistré à la recette des finances de nouvelle Medina n° 19803301 quittance n° 58387 Est Elu

Monsieur Daoulatli Mohamed Fahdel President du Syndicat des Copropriétaires.

Les membre du comité syndical : Oueslati Mamdouh- Hatem Salhi – Wassim Ben Slimen -Ben Messaoud Fethi.

2019R02180APSF2

PV de constitution du syndicat résidence Khadija rue Yasser Arafat Sahloul

En vertu du procès verbal en date du 8 septembre 2019 rédigé par l'Huissier de justice Maître Ezidini Saber.

Le comité s'est mis d'accord à mettre fin aux fonctions du promoteur comme syndic et ont déclaré la constitution du syndicat de copropriété de la résidence Khadija qui se compose comme suit

Mr El Mastouri Zied : président du syndic

Mr Hachem Waz : secrétaire général

Mr Monji Ben Salah : trésorier

Mr Samir Rdid : vice président.

2019S01042APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

CABINET MAITRE ASMA BETTAIEB

48 Rue Mokhtar Attia Tunis 2éme étage

TEL 71.331.683 /54.093.215

MF 0935888Z/P/000

A la demande de la BH BANK 18 Avenue Med V

Contre les parties saisies:

1/ Med Jabnouni CIN n°05177807 en sa qualité d emprunteur et caution réelle

2/ Bassma Kthiri CIN n°07089241 en sa qualité de caution réelle et solidaire Demeurants à Cité Ennassim 2 Borg Ghorbal Madina Jadida Ben Arous.

A la diligence de Maître Asma Bettaieb avocate à la cour de cassation

Immeuble à Vendre : Objet de TF n° 57320 Ben Arous du 365 m2 sis à rue Dimachek Cité Erriadh Sliman Ben Arous sur lequel a été édifiée une maison d'un seul étage composée de 3 chambres, salon, cuisine, balcon, salle de bain, et une clôture de quatre cotés soit la totalité couverte est de 133 m2

Mise à prix: 382.000.000 dinars frais en sus.

Date et lieu de la vente : jeudi 24/10/2019 devant le tribunal de 1ère instance de Ben Arous à partir de 9 H du matin.

On peut visiter les lieux tous les jours,

2019T01323VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Najla Jazi

Partie poursuivante: Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Ste anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n° B 187881996, siège n° 70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie Saisie :

1- Mr Zouhair Snoussi (débiteur principal), Gérant de société, titulaire de CIN n°06355844, résident au rue Arbi Zarrouk Grombalia et au rue Habib Bourguiba Grombalia

2- Mm Fawzia Snoussi, résidente à Sammech Grombelia, pharmacienne, titulaire de CIN n°01702674 (caution réelle solidaire)

3-Mr Aref Snoussi, résident à Sammech Grombelia, retraite titulaire de CIN n°01701010 (caution réelle solidaire).

L'avocat Poursuivant : Maître Najla Jazi Avocate à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig tel 71297117.

Propriété saisie : Il s'agit d'un terrain rectangulaire à caractère agricole objet du titre foncier n° 652549 Nabeul dénommé «Maksam 100 qui se situe à Gombelia implanté par des raisins et des oranges, il est équipé par la technique de l'irrigation goutte à goutte et par un puits artésiens, sur le terrain est bâtit une villa à trois étages, le rez de chaussez est d'une superficie de 300 mm dont 123 mm est gardé pour le stockage, il est composé d'une cuisine, une toilette , deux séjours des escaliers, et une piscine, le premier étage est d'une superficie de 272 mm il se compose d'une cuisine, de quatre chambres, un séjour, et des escaliers, le deuxième étage est d'une superficie de 190 mm il se compose d'une cuisine, de trois chambres, et des escaliers, le toit est d'une superficie de 16 mm qui se compose d'une petite pièce de rangement, l'immeuble contient aussi un entrepôt d'une superficie de 1000 mm qui est brûlé actuellement, l immeuble est délimité de l'est par la route n°1 liant Tunis a Sousse de l'ouest par une route agricole, du nord par les parcelles n° 1,2,3 et la route liant Slimen à Jbel Trif et du sud les parcelles n° 5,4,6 et par la route liant Slimen à Jbel Trif .

Mise à prix: 1.096.833.000 frais et honoraires d'avocat en sus

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 21/10/2019 à 9 h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Grombelia .

Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des l'autorisations administratives chaque fois ou la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Grombelia ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2019R02185VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à la procédure de folle enchère

Maître NAJLA Jazi

Partie Poursuivante: Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique Sté anonyme inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n° B 187881996 siège n° 70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie :

1- Société AMIRA Travel «ETS» en la personne de son représentant légale (debetrice principale), S.A.R.L, immatriculée au registre de commerce sous le n°B 1129251997,

2- Mr Ismail Bouthina, résident à la rue Hedi Weli Hammamet, directeur d'une société, titulaire de CIN n° 01832397 (caution réelle solidaire)

3- Mr Sami Bouthina, résident à la rue Hedi Weli Hammamet, directeur commerciale, titulaire de CIN n° 01844691 (caution réelle solidaire)

4- Nejib Bouthina, directeur d'une société, résident à la rue Hedi Weli Hammamet, titulaire de CIN n° 06333629 (caution réelle solidaire)

Le folle enchérisseur : Mm Salma Bent Nawfel Bouaasker, titulaire de la CIN n° 09837877, résidente à rue Mongi Slim Hammamet

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocate à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit de 800.619 m2 d'un terrain nu à caractère agricole objet du titre foncier n° 595031 Nabeul qui se situe à Mrezga Hammamet qui se compose de la parcelle n° 231 d'une superficie de 112 m^2 plante d'agrume qui n'ont pas de rendement et de la parcelle n° 1785 d'une superficie de 1148 m^2 de 20 oliviers sans rendement, l'immeuble est délimité du nord par d'autres terrains de l'est par des immeubles, de l'ouest par une passerelle et du nord par la route liant Hammamet à Nabeul.

Mise à prix : de la première enchère : 185/846/453 D frais et honoraires d'avocat en sus.

Mise à prix de la première adjudication : objet de l'affaire n° 751 du 22/4/2019 : 186,000,000 D plus les frais estimés à 3,603,800 D

Mise à prix de la première adjudication sur folle enchère : 309.744 .087 D frais et honoraires d'Avocat en sus

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 28/10/2019 à 9h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Grombelia.

Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des l'autorisations administratives chaque fois ou la loi l'exige. Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Grombelia ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2019R02186VEPA1

Vente aux enchères publiques

Étude Maître Nabil Ben Haj Amor

Avocat près la cour de cassation

24 rue Hasdrubal Lafayette Tunis

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de bien ci dessous mentionné le lundi 14/10/2019 à l'audience des criées du tribunal de 1er instance de Tunis 2 sis à route Mjez El Bab Sidi Hssine Tunis à partir de 9 h du matin dans son prétoire habituel

L'avocat poursuivant : Maître Nabil Ben Haj Amor, 24 Rue Hasdrubal Lafayette Tunis, MF 000/P/A/797916N

Le poursuivant : société tunisienne d'équipement de boulangerie pâtisserie et hôtellerie, R.C: B1602001 sise à route de Sousse km 5 Mégrine-Riadh Ben Arous

Contre : Habib Hamdi, demeurant au 14 Cité el Warda el Aagba Tunis

Les parts immobilières misent en adjudication :

1- titre foncier n° 68925 Tunis

La totalité des parts immobilières revenant au débiteur Habib Hamdi et qui égale à 277 parts constitue la propriété sous réserve du numéro de l'immobilier 68925 Tunisie zone de 277 m divisé 277 partie est le roi nommé "Halima" composé de Lot n° 110 de la propriété Split Modèle 43813 Tunisie Le bien est situé à Zahrouni avec deux approches: l'école Ben-Bertal (42301) et Nadej Sidi Ismail (42304), autrefois Aqaba Tunis, et comprend un bâtiment inachevé composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages et construit Forme pervertie:

- Le rez-de-chaussée s'étend sur toute la surface du terrain, à savoir 277 m et contient un grand espace haut sous plafond (4,52 m) et est soutenu par une structure en métal et contient le plancher du toit en béton du rez-de-chaussée (mezzanine) et a une surface couverte de 55 m et ce sol Construction terminée.

- Le premier étage est constitué d'un vaste espace dont le sol n'est pas carrelé et deux salles sont pavées de tuiles 25 * 25 et sont situées à côté des pistes principales. Cet étage est en cours de construction et d'achèvement de la structure en béton et des divisions extérieures en briques et revêtements intérieurs et extérieurs et de la surface du premier étage. 296 m En vertu de la présence d'une partie saillante (porte à faux) surplombant l'approche de l'école d'Ibn Bartal.

- Le deuxième étage comprend: le premier appartement se compose d'un hall de réception et de deux pièces ainsi que d'une cuisine et d'une salle de bain, Le deuxième étage comprend une salle de réception, deux salles de séjour, une cuisine, une salle de bain et une mangeoire. Il s'agit d'un bâtiment inachevé (le rez-de-chaussée est recouvert de vitrages réguliers avec des chaînes de chauffage central), le deuxième étage mesure 276 m2 et la partie supérieure exposée mesure 20 m. Les zones suivantes sont détaillées par étage (sol ou haut) et par catégorie (couverte ou exposée) :

N° des parts	**contenu des parts**		**espace couvert m2**		**espace ouvert m2**
			rez de chaussée	**les étages**	
1	Rez de chausée		277		
2			55		
3	1er étage			296	
4	2éme étage			276	20
5	escalier			13	
superficie de construction (m2)			277	585	
			917		
superficie de terre (m2)			277		
			277		

2/ titre foncier N°58498 Tunis

1- la totalité des parts immobilières revenant à Habib Hamdi représentant 1078 parts composant l'immobilier objet de titre foncier n° 58490 Tunis d'une superficie de 1078 mdivisé à 1078 parts nommé «SAIDA» composé de la parcelle n°154 de l'exemple de la division de l'immobilier N° 43812 Tunis, et qui représente un immeuble composé de rez de chaussée et trois étages et construit sur un terrain situé au coin de la rue des Palmiers et à l'approche de Salim Bin Mansour Aqaba, en Tunisie, faisant l'objet de la parcelle numéro 58490 de Tunisie, bordée au nord et à l'ouest par des biens appartenant à d'autres, et à l'est des rues East Palm Street et au sud de Salem Salem Bin Mansour.

Le rez-de-chaussée comprend:

- Un magasin commercial exploité par le débiteur comme une boulangerie situé à l'entrée à gauche de l'entrée de l'étage de l'architecture avec un granito 25 * 25

- Un magasin commercial dédié à la photographie médicale d'une superficie de

107 200 m La superficie couverte du rez-de-chaussée est de 771 mètres carrés et sa surface exposée de 92 mètres carrés.

- Le premier étage comprend:

- Un appartement porte le n° 20 composé d'un hall composé d'une salle de réception, de cinq chambres, de trois salles d'eau, d'une cuisine et d'un manteau à plan ouvert avec un sol en granit (granito 25 * 25), exploité par le fils de débiteur.

- Un appartement porte le n° 22 composé d'une salle de réception, deux bureaux et des toilettes loué par la société (siec engineering).

- Appartement non numéroté composé d'une salle de réception, deux bureaux et des toilettes loué par Ureik Services.

- Aile non numéroté loué par une société pour fabrication des machines pour prothèses, dont le plancher est recouvert d'émaux (granito 25 * 25) et les murs des bains et de la cuisine recouverts de boîtes en céramique.

Le premier étage couvert de 755 m, avec une superficie de 16 m.

- Le deuxième étage comprend:

* L'appartement numéroté B7 comprend actuellement une salle de réception, deux bureaux, des toilettes et une cuisine. Il est actuellement vacant.

* toilettes collectives (pour les hommes et les femmes).

* L'appartement numéroté B8 comprend un hall de réception et deux bureaux ainsi que des toilettes et une cuisine (kitchenette) loué par Mme Amira Mohseni en tant que laboratoire d'analyse.

* Appartement numéroté B9 comprenant une salle de réception, deux bureaux, des toilettes et une cuisine loué par le dentiste Mr Nizar Al-Kalash.

* Bureau de contrôle (salle d'accueil).

* Appartement numéroté B1 comprenant une salle de réception, un bureau, des toilettes, une cuisine et une cuisine loué par Mme Zouhour al-Saadaoui, spécialiste en obstétrique et en gynécologie.

* Appartement numéroté B2 comprenant une salle de réception, un bureau, des toilettes et une kitchenette loué par Mr. Kareem Abid, spécialiste des maladies et chirurgie du rein.

* L'appartement numéroté B3 comprend un hall de réception et un bureau ainsi que des toilettes et une cuisine (kitchenette) loué par Mme Sana Bouchichia, spécialiste en dermatologie et organes génitaux.

* Appartement numéroté B4 comprenant une salle de réception, un bureau, des toilettes et une kitchenette, loué par Mme Imen Bennour Mansouri en tant que dentiste.

* Appartement numéroté B5 d'une salle de réception, d'un bureau, de toilettes et d'une cuisine loué par Mme Olfa Selmani, une avocate.

* L'appartement numéroté B6 comprend un hall de réception et deux toilettes ainsi qu'une toilette et une cuisine louée par le Dr Laila Belhadj Ammar, spécialiste dans les maladies de l'appareil digestif.

Le sol de cet étage et les couloirs sont recouverts de marbre blanc. Les murs des toilettes et des cuisines sont recouverts de boîtes de céramique et de plafonds attaché avec du plâtre (toit imaginaire).

Le deuxième étage couvre 755 m.

- Le troisième étage comprend:

* Appartement numéroté B16 comprenant une salle de réception, deux bureaux, des toilettes et une kitchenette loué par le Dr. Zahra El-Jendoubi, spécialiste en physiothérapie et orthodontie.

* toilettes collectives (hommes et femmes).

* Appartement numéroté B17.comprenant une salle de réception, deux bureaux, des toilettes et une kitchenette loué par le centre pour la vie en rose.

* Appartement numéroté B18 comprenant une salle de réception, un bureau, des toilettes et une kitchenette loué par le centre pour la vie en rose.

* Bureau de contrôle (salle d'accueil).

* Appartement numéroté B10 comprenant : une salle de réception, un bureau, des toilettes, et une cuisine loué par Mme Ines Jbelia Al-Sharif, spécialiste des maladies articulaires et orthopédiques, des rhumatismes et des douleurs.

* Appartement numéroté B11 comprenant une salle de réception, un bureau, des toilettes, et une cuisine loué par le Dr sirine Al-Hamdi Al-Menchaoui, spécialiste en ophtalmologie et en ophtalmologie.

* Appartement numéroté B12 comprenant salle de réception, bureau, toilette, et cuisine loué par Mme Ghada Saadaoui Mimouni, spécialisé en psychothérapie, en thérapie locomotrice et en traitement à la bioénergie.

* Appartement numéroté B13 comprenant une salle de réception, un bureau, des toilettes et une kitchenette, actuellement vacant.

* Appartement numéroté B14 composé d'un hall de réception, bureau, toilette et cuisine actuellement vacant

* L'appartement numéroté B15 se compose d'un hall de réception et de deux bureaux ainsi que de toilettes et d'une cuisine actuellement vacant.

Le sol de cet appartement et de ses couloirs sont recouvert de carrelage en marbre blanc, les murs des toilettes et les cuisines avec des boîtes en céramique et des plafonds en plâtre (plafond imaginaire).

Le troisième étage est d'une superficie de 755 m.

Espaces Externes :

Le reste de la propriété se trouve dans des espaces carrelés et des espaces carrelés supérieurs

<table>
<tr><th rowspan="2">N° des parts</th><th rowspan="2">contenu des parts</th><th colspan="2">espace couvert m2</th><th colspan="2">espace ouvert m2</th></tr>
<tr><th>rez de chaussée</th><th>les étages</th><th>rez de chaussée</th><th>les étages</th></tr>
<tr><td>1</td><td>Rez de chausée</td><td>777</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>2</td><td>1er étage</td><td></td><td>755</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>3</td><td>2eme étage</td><td></td><td>755</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>4</td><td>3eme étage</td><td></td><td>755</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>5</td><td>escalier</td><td></td><td>24</td><td>92</td><td></td></tr>
<tr><td>6</td><td>espace carrelé</td><td></td><td></td><td>209</td><td>92</td></tr>
<tr><td>7</td><td>espaces extérieurs</td><td></td><td></td><td></td><td>209</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">superficie de construction m2</td><td></td><td>777</td><td>2289</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="3">3066</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">superficie de terre m2</td><td></td><td>777</td><td></td><td>301</td></tr>
<tr><td colspan="3">1078</td></tr>
</table>

Mise à prix :

1- la mise a prix de vente de titre foncier n° 68925 Tunis est de cinq cent quatre vingt seize mille neuf cent quarante huit dinars (596.948.000), outre les frais de poursuite.

2- la mise à prix de vente de titre foncier n° 58490 Tunis est de trois millions deux cent quarante mille six cent cinq quatre dinars (3.240.654.000), outre les frais de poursuite.

Visite de bien : tout les jours sur les lieux et pour plus amples renseignement s'adresser è l étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Participation aux enchères : se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019R02193VEPA1

Avis de vente aux enchères publiques et ce après ajournement et rabaissement du prix d'adjudication de 40%

partie poursuivante: Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique ,Sté anonyme ,inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B 187881996, siège n° 70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis .

Partie saisie : Mr Mohamed Belgaeid, Gérant de société, résident A Yasmine Hammamet, titulaire de CIN n° 01815725.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig Tel : 71297117/ 20898316.

Propriété saisie : il s'agit d'un terrain à usage de construction objet du titre foncier n° 523678 Nabeul dénommé Yasmina , l' immeuble est délimité du nord par une maison de l'est par une maison du sud par la rue mimosa et de l'ouest par une maison, l' immeuble est à proximité de 150 m du bord de la mer à coté de la salle couverte et du terrain municipale , il se situe dans une région classée uac 4 qui se caractérise par le nombre élevé d'habitants et dont il est possible de bâtir en deux étages

Mise à prix : (428.765.760 dinars) et ce après réduction de 40% frais et honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 14/10/2019 à 9 h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Grombelia.

Tout intéressé peut visiter le propriété saisie tous les jours.

Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois oû la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère instance de Grombelia ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2019R02201VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Hedia Eddouz, Om Elkhir Eddouz, Noura Eddouz et Rafika Eddouz, ayant élu domicile au cabinet Maître Layouni Mervat avocate auprès de la cour d'appel rue soeur Joséphine Sousse.

Partie adverse : Lotfi Eddouz, demeurant au siége de la délégation de Sousse Médina rue Venezouela n°45 cité Ridh, Sousse,

- Abd el krim Eddouz, demeurant au siége de la délégation de Sousse Médina Avenue Souefa cité Bouhsina, Sousse.

Désignation du bien à vendre : Un rez-de-chaussée, d'une superficie de 120m2, situé à Kodeit Melek Sousse, composé de quatre chambres, une cuisine, une salle de bain et une petite cour.

Mise à prix : soixante-dix mille trois cent vingt dinars (70.320.000d).

Date et lieu de l'audience : l'adjudication aura lieu Jeudi le 24/10/2019 à 9 heures du matin à l'audience des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Pour de plus amples renseignements : S'adresser à l'étude de maître Layouni Mervat, avocate poursuivante et au greffe du tribunal de première instance de Sousse pour prendre connaissance du cahier des charges.

Visite des lieux : les jours ouvrables.

2019S01043VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie saisissante poursuivante : Thabet ben Ali Hadidi, ouvrier, demeurant à Chraytia Nord Bouhajla Kairouan.

Partie saisie : Mokthar Hadidi, ouvrier, demeurant à chraytia nord Bouhajla Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Chamkhi Boubaker demeurant à Bouhajla rue Habib Thameur Kairouan matricule fiscal n° 362396/X

Immeuble Objet de l'adjudication : Il s'agit des parcelles n° 683-686-698 situées à Chraytia Nord Bouhajla Kairouan d'une superficie totale de 84 A et 66 C dénommées «ZOHRA 82» objet de titre foncier n°2571 Kairouan

Lieu et date de la vente : Chambre des criées, tribunal de première instance de Kairouan le Lundi 28 octobre 2019 à partir de 9 H

Mise à prix : quarante huit mille cents dinars (48100dinars) tel que déterminé par les experts Monsieur Illani Aboubaker et Mohamed Nejib Negra en exécution d'une ordonnance sur requête rendue par le président du tribunal de première instance de Kairouan en date du 29/7/2019 sous le n° 92239

Frais de procédure en sus et qui seront déterminés le jour de l'audience

Visite des lieux : Elle peut avoir lieu tous les jours et pour de plus amples renseignements, prière de contacter l'étude de Maître Chamkhi Boubaker ci-dessus indiquée ou contacter le greffe du tribunal de première instance de Kairouan ou le cahier des charges est déposé.

Remarque

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Est exempté des dispositions de cet alinéa le saisissant poursuivant ainsi que le copropriétaire en cas de licitation.

2019S01047VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, société anonyme, immatriculée au registre de commerce auprès du tribunal de première instance de Tunis sous le n° B176041996, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Abederrezak Ben Ali Boujelbene (CIN 01260917), demeurant à l'avenue Tebolbi impasse n° 11 maison n° 3 Gremda Sfax et à l'huilerie El Hana route du

Teniour km 9 Sfax, et Noura Bont Taher Abid (CIN 01306836), demeurant à l'impasse Bousallaa n°5 Chihia Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maitre Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. n°16 - 3000 Sfax.

4- Immeubles saisis : L'immeuble dénommé «Frères Gargouri I» objet du titre foncier n° 73034 Sfax et qui consiste en une parcelle de terre agricole sise à route Esstouh entre Sidi Litayem et Sidi Issa route Gremda km 28 Sfax d'une superficie de 121800 m2. Il est limité au nord par le terrain objet du titre foncier n° 8794 Sfax revenant à Fki, du sud par la parcelle n° 29 revenant à Abdelaziz Abid, de l'est par la parcelle n° 73 objet du titre foncier n° 73035 Sfax et de l'ouest par une voie existante. Elle comporte 225 pieds d'olivier. L'immeuble dénommé «Frères Gargouri II» objet du titre foncier n° 73035 Sfax et qui consiste en une parcelle de terre agricole sise au bord du passage Orika et Chebat route Gremda km 28 Sfax d'une superficie de 92567 m2. Il est limitée au nord par la parcelle n° 34(2) revenant à un tiers, du sud et de l'est par la parcelle n° 74 revenant aussi à un tiers, et de l'ouest en partie par la parcelle n°28 objet du titre foncier n° 73034 Sfax et en une autre partie par le terrain objet du titre foncier n° 8794 revenant à Fki . Il est composé de deux parties : la une partie au sud d'une superficie de 41678 m2 et comporte 75 pieds d'oliviers, et une partie au nord d'une superficie de 50889 m2 et comporte 90 petits pieds d'oliviers entre lesquels des amandiers ont été récemment plantés.

5- Mise à prix: Trois cent treize mille deux cent dinars (313.200,000 D) frais en sus divisés comme suit : deux cent deux mille cinq cent dinars (202.500,000 D) pour l'immeuble dénommé «Frères Gargouri I» objet du titre foncier n° 73034 Sfax, et cent dix mille sept cent dinars (110.700,000 D) pour l'immeuble dénommé «Frères Gargouri I» objet du titre foncier n° 73035 Sfax. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication: L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à la zone 3 – 4 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax le mercredi trente octobre deux mille dix neuf (30/10/2019) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble: La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2019X01174VEPA1

Vente aux enchères publiques après saisie immobilière

Etude Me Mohamed Tahar Turki

Avocat à la cour de cassation. 31. Avenue Farhat Hache Sfax

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le mercredi 23/10/2019 à 9 heure du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 et conformément au cahier de charge objet de l'affaire n°1273 ventes aux enchères publiques.

Partie poursuivante : Banque Tunisienne de Solidarité, société anonyme en la personne de son représentant légal, demeurant dans son siège social 56 avenue Mohamed V et dans son domicile élu chez Maître Mohamed Tahar Turki; Avocat à la cour de cassation 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Son, registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis est B1162831997 (Créancier)

Partie saisie : Nasser Harb, Carte d'Identité Nationale numéro 05366500 demeurant à cité el Habib 2 Sfax et au siège de son travail route de Gabés km 5.5 Kassas le marché du vendredi. (Débiteur)

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Tahar Turki; Avocat à la cour de cassation. 31 Avenue Farhat Hached Sfax.

Matricule fiscal : 630104/N/A/P/000

Immeuble saisi : Les trois quart (3/4) dans l'indivision du terrain objet de la vente sis à la route de l'aéroport km 9 Sfax, et plus précisément dans la zone d'El Hagebsur une rue subsidiaire desservie par le côté nord-ouest de la route et qui fait environ 300m dans une zone à forte population et qui est facilement raccordable à l'eau courante et à l'électricité

Est limité au sud-ouest par un passage d'accès de 5m de largeur et au nord est par Sieur Slim Dammak étau sud-ouest par une rue et au nord-ouest par Sieur Rachid Dammak.

Ce terrain a été acquis par la partie saisie en vertu du contrat daté du 13/6/2013 et enregistré, la recette des finances de l'avenue Habib Bourguiba Sfax le 23/9/2013 sous le numéro 13103921.

Conformément au rapport et au plan de l'expert judiciaire commis suivant ordonnance du président du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 du 18/1/2019 sous le numéro 3750 ce terrain est clôturé au nord-ouest par un mur d'une hauteur de 2.20m et aux cotés sud est sud-ouest, sud est nord est, par des coins construits.

Ses mesures : - commençant par le côté sud est nord-est vers le sud-ouest avec une façade sur l'entrée de 27.75 m pour se diriger vers le nord-ouest avec une façade sur une rue 29.50 m et puis vers le nord-est 25.80 m puis vers le nord-ouest 1.35 m se dirigeant vers le nord est 3.50 m pour rejoindre le point de départ vers le sud-est 30.70 m. Ce terrain ayant une superficie totale de 845 m2 et renfermant au côté nord-ouest nord est 4 poutres de fondation en bétons armés d'une hauteur de 70 cm.

Tous ceci conformément au PV de saisie immobilière opérée par l'huissier-notaire Me Norhén Hadj Taeib le 10/7/2019 sous le n° 5149 signifié à la partie saisie par le même huissier notaire suivant son PV du

16/7/2019 n° 5149 et le Rapport de l'expert judiciaire Mr Mohamed Walha du 9/2/2019 commis suivant ordonnance du président du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 du 18/1/2019 sous le numéro 3750 , et qui a estimé le prix de la totalité du terrain objet de la vente soixante mille dinars (60.000,000 DT).

Mise à prix Quarante cinq mille dinars (45.000,000 DT) pour les 3/4 du bien saisi.

Observations :

- La visite de l'immeuble se fait aux jours et heures de travail, la vente se fait conformément aux dispositions ci dessus citées et la consultation du cahier de charge se fait soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix à savoir 15.000,000 DT.

- L'autorisation du gouverneur est exigées pour les étrangers.

2019X01179VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

- La partie poursuivante: Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C: B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

- La partie saisie : Chokri Chniti, gérant d'une société CIN 04675258 demeurant à :

1- la zone industrielle route Elbaten chez société STIF Kairouan.

2- rue de Gabés cité Essaiad Manouba

3- Rahma Bent Mohamed Dhaw épouse Chniti CIN 04746933 demeurante à : 1/ la zone industrielle route Elbaten chez société STIF Kairaoun n°10 rue 4720 cité Ezzehour Tunis

- L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

- L'immeuble saisi : Les parts indivises soient 500/4249 parts dans l'immeuble dénommé «Ajmi I» objet du TFN51318 Tunis d'une contenance de 4249 m2 sis à Zahrouni à Tunis au bord de la rue Abdelkarim Fadhal.

Les parts indivises saisies consistes en un terrain d'une contenance de 500m2 sur lequel est édifiée une construction composée du rez de chaussée et de 2 étages.

1/ le rez de chaussée d'une superficie couverte de 427.m2 sans compté le préau, il est composé de 6 magasins à usage commerciale exploités comme des points de vente en gros de frippes dont la hauteur du toit est de 3.5 mètres, un magasin exploité comme agence Zitouna Bank et des escaliers menants au 1er étage.

2/ le 1er étage d'une superficie couverte de 483 m2 contenant 4 appartements chaque appartement contient un salon, 2 chambres à coucher, une petite cuisine et une salle de bain et à gauche en montant les escaliers existe une salle des fêtes contenant une grande salle équipée et un bloc sanitaire à droite en montant les escaliers dont la capacité est de 200 personnes.

3/ le 2éme étage d'une superficie couverte de 483 m2 contenant 4 appartements (exploité comme école coranique) chaque appartement contient un salon, 2 chambres à coucher, une salle d'exposition de meubles contenant un bloc sanitaire à droite en montant au toit qui contient une petite chambre d'une superficie couverte de 69 m2 y compris la loge escaliers

Il est délimité du coté nord par un complexe commercial , du coté est par rue Abdelkarim Fadhal, du coté sud par la route menant au centre ville et du coté Ouest par un complexe commercial.

L'immeuble est équipé en l'ectricité et l'eau potable.

- Mise à prix: (2.559.050.000) fraix en sus

- La date et lieu de la vente : le 28/10/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis 2.

- Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine. Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah , rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis 2 où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01180VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm, Banque du sud 3éme étage Sfax

La partie poursuivante: Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue l'Habib Bourguiba.

La partie saisie : Abdelhafidh Harb, CIN 03346237, demeurant à cité El Hana n°140 bedouret Gabés.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisi : L'immeuble dénommé «Hana» objet du TF n°18205 Gabés sis à Mtorech Gabés sud au bord de oued elklem la route nationale n°1 et la route menant à mtorech , d'une contenance de 955 m2 sur lequel est édifié une villa et quelques construction au 1er étage soient 20 piliers en béton et des cloisons en briks de 12. La superficie couverte de tous l'immeuble est de 228.63 m2.

Le rez de chaussée contient une clôture façade à laquelle existe une porte entrée d'un garage (abri de voiture) d'une superficie couverte de 39.76 m2 au niveau des piliers en béton armé et le toit un dalle ourdi à coté une petite porte l'entrée de la villa et accessoires, l'entourage de la construction une partie aménagée en déchets de marbres et le reste au coin sud ouest un dépôt d'une

superficie de 19.06 m2 et des escaliers non achevés au niveau du béton menant au toit , une réserve d'eau et une villa composée d'un hall qui mène à un couloir , une salle de réception au milieu d'un séjour , une cuisine contenant une sortie , une terrasse, une salle d'eau et une chambre. L'immeuble est en bon état, il est construit selon les normes techniques connues à la région. Il est délimité du coté sud par la parcelle n° 467, du coté est par la route principale n°1, du coté nord par la parcelle n° 465 et du coté ouest par oued klem.

Mise à prix : (473.353.000 dt) frais en sus

La date et lieu de la vente : Lundi le 28/10/2019 à partir de 9 H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gabés.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah , rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gabés où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01181VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40 %

Créancier poursuivant : Dorra Bent Mohammed Hentati, tunisienne, née le 25/7/1977, enseignante, mariée, demeurant à rue Hédi Chaker rue du Travail n° 154 El Ain Sfax, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05364087.

Partie saisie : Adel ben Said Wali, tunisien né le 6/5/1958, propriétaire d'un atelier de menuiserie, non inscrit au registre du commerce, demeurant à route Lafrane Km 8,5 Merkez Wali Sfax, titulaire de la carte d'identité nationale n° 01253615

Avocat poursuivant : Maître Tahar Ellouze, rue Salem Harzallah, Immeuble Ettijari Bank Sfax.

Description de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité du terrain nu situé entre route El Ain et route Lafrane Km 10 Sfax. On lui accède à travers une impasse qui dérive du bord est de la route El Ain et à distance de 400 m de la dite route. Il se trouve dans une zone qui connait un développement urbain. Il est aussi compris dans la zone cadastrale Alawahad, lettre "G". Il est limité du nord par un passage commun de 8 m, de l'ouest par le lot n°3 appartenant à la partie saisie, du sud par Frikha et de l'est par un passage de 8 m. Il mesure à partir du coin sud-est vers le nord 21,51 m, Puis de 5.06 m vers l'ouest avec une inclinaison vers le nord composant ainsi un angle, puis vers l'ouest 22,54 m puis vers le sud 25,64 m puis vers l'est 26,55 m.

Le terrain est d'une superficie de pour 659 mètres carrés (659 m2).

La mise à prix : dix neuf milles huit cents dinars (19.800,000 D) après réduction de 40 % de la mise à prix, frais en sus. Date et lieu de la vente: L'adjudication aura lieu Mercredi le 23/10/2019 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance Sfax 2 sis à la troisième 4 rue Ahmad Aloulou Sfax.

La visite de l'immeuble saisi : Elle peut se faire tous les jours aux heures de travail.

2019X01184VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40 %

Cabinet Maître Abir Slim immeuble Sabbagh , 1er étage Ksar Hellal

1- Poursuivant : Mondher Slim et Abderazek Slim demeurant à la rue de mateur Ksar Hellel

2- Partie saisie: Samir Slim demeurant à la rue de mateur Ksar Hellel

3- Avocat poursuivant : Maître Abir Slim CIN 06834882, immeuble Sabbagh, 1er étage Ksar Hellel.

4- Immeuble mis en vente : Immeuble d'habitation d'une superficie globale de 120 m2 non titré si à la rue de mateur numéro 6 à Ksar Hellel

5- mise à prix : cinquante deux mille cinq cents quatre vingt dix dinars (52590.000.d) outre les frais de poursuite.

6- Date et lieu de la vente : le mercredi 16/10/2019 à partir de 9h à la salle d'audience de tribunal de première instance de Monastir.

7- La visite de l'immeuble : se fait tous les jours à partir de 10 h du matin jusqu'a 19h00.

2019P00336VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilier

Après réduction du prix de vente de 40%

Etude maître El Arbi Zarrouk

Avocat près la cour d'appel 48 rue D'iran, Tunis 2éme Etage Bureau 7

TEL : 55611011

MF: 1191497/H/P/000

Partie poursuivante : Amen Bank, société anonyme, agissant par son représentant légal, dont le siège social est à Tunis Avenue Mohamed V, immatriculé au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n° B176041996.

Partie saisie : Cherifa Zaroui, titulaire de la CIN n° 00050452 domiciliée 10 Rue des Hafsides, El Menzah V, Ariana

Avocat poursuivant : Maître El Arbi Zarrouk, 48 Rue D'iran, Tunis 2éme étage Bureau 7.

l'immeuble saisi : la propriété dénommée "Dar Cherifa IX" objet du titre foncier n°39944 Tunis, sis à Kerch El Ghaba Ariana au bord d'une rue, d'une superficie de 524 m2, consistant en une villa à usage d'habitation sis à 10 rue des Hafsides El Menzeh V, Ariana.

Elle se compose d'un sous-sol, un rez de chaussée et un premier étage. Le sous-sol se compose d'un dépôt, cinq chambres, une toilette et une cuisine plus une armoire. Le rez-de-chaussée se compose d'un balcon 2 salons, un séjour, une toilette, une salle de bain et une cuisine. Le premier étage se compose de cinq chambres, une toilette, une salle de bain et un petit séjour plus un escalier qui conduit au toit. Les plafonds sont des dalles sur lesquelles sont fixées des lampes, les murs sont construits de briques les surfaces sont en marbre, toute la villa est équipée d'une climatisation centrale ainsi que des parties du jardin sont revêtus. De plus on trouve une chambre pour le gardien ainsi qu'une fontaine à l'entrée avant.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble est fixée à sept cent quarante mille cent soixante dinars (740. 160 D, 000) après réduction du prix de 40 % à laquelle il s'ajoute les frais et honoraires de la première audience qui s'élèvent à trois mille huit cent trente trois dinars 608 millimes (3.833 D, 608).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi le 21/10/2019 à 9 h et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de l'Ariana, sis à la cité administrative Ariana.

La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ou la présentation d'un chèque certifié portant ledit montant, ou encore une garantie bancaire irrévocable dudit montant. Pour les étrangers il faut, le cas échéant, en outre, obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

-La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine tout au long de la journée Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de l'Ariana.

2019403087VEPA1

Avis aux créanciers

Société «MOLKA CUIR» S.A.R.L

Au capital social: 35.000DT

MF: D0020234

Siège social: n°27 rue de Paris - Sousse

En vertu d'un jugement n° 57349 rendu en date du 23/8/2019 qui a été déposer au registre national des entreprises le 17/9/2019, il a été décidé ce qui suit la nomination de Mr Hatem Nasri administrateur judicaire de la société «Les Herities Mustapha Ernez» et ce pour accomplir la mission de sa gestion et son administration.

2019R02207VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation d'une assemblée générale extraordinaire

TRUCK INTERNATIONAL MOBILITY

Société anonyme au capital de 1.500.000 DT

Siège social : Zone Industrielle de Sidi Abdelhamid, Boulevard de l'environnement,

RN 82 Sousse

Identifiant unique 1597377C

Les actionnaires de la Société TRUCK INTERNATIONAL MOBILITY sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 4/10/2019 à 10H00 au siège de la Société sis à la Zone Industrielle de Sidi Abdelhamid, Boulevard de l'environnement, RN 82 - Sousse, Km 13 Ezzahra à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ordre du jour

- Lecture du rapport du conseil d'administration,

- Modification de l'objet social,

- Modification corrélative des statuts,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019T01324SANB3

M.A.M Pack -SA

Au capital de Au capital de 11 800 000 Dinars divisé en 1 180 000 actions nominatives de Dix (10) Dinars chacune

Siège social : Km 1 route de Menzel Bouzelfa, 8020, Soliman, Gouvernorat de Nabeul

IU: 1387182/Z

Les actionnaires sont convoqués à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le lundi 28 octobre 2019 à 11h00 à l'usine M.A.M Pack sise à la Zone Industrielle de Jebel El Ouest à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital par un apport en numéraire et suppression du droit préférentiel de souscription réservée

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital par un apport en numéraire et suppression du droit préférentiel de souscription réservée

3- Approbation de la suppression des droits préférentiels de souscription avec réservation de la totalité de l'augmentation du capital à Attijari Sicar,

4. Augmentation de capital en numéraire par voie d'émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'attijari SICAR,

5. Modification corrélative des statuts

6. Pouvoirs pour signer la déclaration de souscription et de versement et tous actes relatifs à l'augmentation du capital

7. Pouvoirs en vue des formalités.

2019R02196SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire

YADIS HOTELS

S.A. au capital de 1 500 000 dinars

Siège social : Angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

RC: B0331042004

MF: 882850R AM/000

Identifiant unique au Registre National des Entreprises : 0882850R

Affiliation CNSS : 00154622 - 04

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Yadis Hôtels, sont invités à assister à :

1- l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 17 octobre 2019 à 10 heures au siège social sis à l'immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2018

- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2018

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2018

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018

- Approbation des conventions réglementées

- Affectation des résultats

- Quitus aux membres du conseil d'administration

- Nomination de nouveaux administrateurs

- Désignation d'un commissaire aux comptes

- Prononciation sur la résiliation des conventions d'assistance signées avec les autres sociétés du groupe

- Délégation de pouvoirs.

2 - l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à la même date à 11 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire

- Prononciation sur la continuité ou non de l'activité de la société

- Questions diverses

- Délégation de pouvoirs.

2019R02198SANB3

Société Golden Body Wear S.A

Au capital de : 252.000 Dinars

Siège social : Avenue Omar Ibn El Khattab Hlboun Mahdia 5100

IU : 1314888C

Convocation à l'assemble générale ordinaire du conseil d'administration

Prévus le 16/10/2019

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société GOLDEN BODY WEAR S.A à l'assemblée générale ordinaire le 16 octobre 2019 à 10 heures à la société de l'investissement moderne sis au 67, rue Alain Savary cité jardin II, Tunis 1002, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1 - Ratification de la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire;

2- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration pour les exercices 2014 et 2015 ;

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes pour les exercices 2014 et 2015

4- examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2014 et 31/1212015

5- examen et Approbation des conventions et des opérations prévues les articles 200 et suivants du Code des sociétés commerciales

6- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice clos

7- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et de l'exercice 31 décembre 2015

8- Quitus à donner aux Administrateurs

9- Nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes

10- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicités légales

Les documents relatifs à ladite assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société La Société de L'Investissement Moderne à 67, Rue Alain SAVARY cité jardin II , Tunis 1002.

2019I00113SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

«Eurogroup Consulting Tunisie»

Société anonyme

Capital social : 40.000 dinars

siège social : 6, Rue Ibn Hazm- Cité jardins Belvédère 1002

Tunis Identifiant Unique: 1358865J

Le conseil d'administration tenu le 3/9/2019, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le lundi 18 novembre 2019 à 8 Heures dans les locaux d'Eurogroup consulting France, Tour Vista, 52/54 quai de Dion Bouton à Puteaux (92800), France avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée

2/ Examen et approbation du rapport de gestion de l'exercice clos au 31/8/2018

3/ Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaires aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/8/ 2018

4/ Affectation des résultats au titre du même exercice

5/ Quitus aux administrateurs

6/ Révocation d'un administrateur.

2019403085SANB3

Société Intelligence Engineering Systems « IES»

SA au capital de 100.000 dinars

Siège social : Cité des Pins Lots 3-5-6 BP 342 Les Berges du Lac 1053

Identifiant unique : 1256052M

Messieurs les actionnaires de la société Intelligence engineering Systems SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 22/10/2019 à 9 heures à Cité des Pins Lots 3-5-6 BP 342 Les Berges du lac 1053, les Berges du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 - Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée.

2 - Lecture des rapports du commissaire aux comptes des exercices 2016 et 2017

3 - Examen et approbation des états financiers des exercices 2016 et 2017

4 - Approbation du rapport du conseil d'administration des exercices 2016 et 2017

5 - Approbation des conventions couvertes par l'article 200 du code des sociétés

6 - Quitus aux administrateurs pour les exercices 2016 et 2017

7 - Affectation des résultats des exercices 2016 et 2017

8 - Fixation des jetons de présence

9 - Nomination des membres du conseil d'administration

10 - Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

11- Questions diverses.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2019403089SANB3

Convocation

Société TECHNA Tunisie

Société anonyme au capital de 575.000 dinars

Siège social 2, Rue 7036 El Manzeh IV 1004 - Tunis

Identifiant unique : 777584C

MF: 777584C/A/M/000

CNSS n°234918-81

Les actionnaires de la société TECHNA Tunisie sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 2/10/2019 à 15.00 heures, qui se tiendra au Bureau Commercial de la société sis à Bouficha -Tunisie, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la décision du transfert du siège social de la société

- Ratification de la modification de l'article 4 des statuts

- questions diverses.

2019403097SANB3

convocation à l'assemblée générale spéciale des détenteurs d'obligations dans le cadre de l'emprunt obligataire

Société : SERVICOM

Capital : 11 874 000 DT

Adresse : 65 rue 8601 ZI Charguia 1 Tunis

Registre de commerce : B111212003

Matricule fiscal : 862619 W/A/M/000

Il est porté à la connaissance des détenteurs d'obligations dans le cadre de l'emprunt obligataire «SERVICOM 2016» qu'ils sont convoqués à une assemblée générale spéciale le mardi 1 octobre 2019 à partir de 15 Heures au siège de l'association des Intermédiaires en Bourse (AIB), sis au 19 bis, rue Kamel Ataturk, 1001 Tunis-Tunisie, afin d'examiner la restructuration de l'emprunt obligataire «Servicom 2016».

2019403099SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Euro Consultants Tunisie

S.A au capital de 50 000 dinars

52 Av Charles Nicole, Mutuelle ville, 1082, Tunis

Identifiant RNE 0761845X

Ex RC: B0323562004

Constatons que le conseil d'administration de la société ne compte plus que deux membres depuis le 29 mai 2017 constatons que le nombre d'actionnaires de la société est réduit, depuis le 15 février 2017, à six actionnaires,

Jugeant qu'il y a une nécessité à réunir une assemblée générale pour régulariser la situation de la société, et en application des dispositions de l'article 277 du CSC, le commissaire aux comptes de la société, convoque par la présente l'ensemble des actionnaires de la société Euro Consultants Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Régularisation de la situation juridique de la société par rectification des manquements et comblement des vacances, ou par changement de sa forme sociale.

- Questions diverses.

La réunion se tiendra le jeudi 14 novembre 2019, à 10heures, au siège sis à Bureau A7-2, Cléopâtre Center - Centre Urbain Nord Tunis 1082.

2019403100SANB3

Avis de convocation

Société TECHNA Tunisie

Société anonyme au capital de 575.000 dinars

Siège social 2, Rue 7036 El Mazeh IV 1004 - Tunis

Identifiant unique : 777584C

MF: 777584C/A/M/000

CNSS n°234918-81

Les membres du conseil d'administration de La société TECHNA Tunisie sont convoqués pour la réunion du conseil d'administration de la société prévue le 2/10/2019 à 10.00 heures, qui se tiendra au bureau commercial de la société sis à Bouficha - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège Social de la Société,

- Questions diverses.

2019403112SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle 2016

Il est porté à l'avis de tous les actionnaires de la société mutuelle de base des services agricoles «Essonbola» Sidi Bouzid que l'assemblée générale ordinaire de la dite société aura lieu le dimanche 13 octobre 2019 à la salle des réunions du commissariat régional de développement agricole de Sidi Bouzid à partir de 10 heures du matin.

L'ordre du jour de cette assemblée a été défini comme suit :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration 2016

- Lecture du rapport financier par le commissaire aux comptes pour l'année 2016

- Renouvellement du tiers du conseil d'administration

- Quitus pour l'exercice aux membres de conseil d'administration

- Renouvellement du commissaire aux comptes

- Détermination du programme d'activités pour l'année 2020

- Discussion de divers problèmes se rapportant à la gestion de la société.

2019Y00063SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la société Christine Confection dont le siège social est situé à rue du Bois à la zone industrielle de Ksar Saïd 2009 du Gouvernorat de Mannouba, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°207 en date du 11 Juillet 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection des vêtements située à l'adresse ci-dessus et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Mannouba et de la municipalité de Douar Hicher.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Mme la Gouverneure de Mannouba ou le Président de la Municipalité de Douar Hicher ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la société Butagaz Tunisie dont le siège social est situé au 24-26 Place 14 Janvier 2011 - 1001 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n° 230 en date du 21 août 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie qui consiste en un dépôt de gaz de pétrole liquéfié en deux réservoirs fixes d'une capacité unitaire de 7 m3 implanté à l'hôtel Qatari Diar Tozeur située à proximité de la route dérivant de la route nationale "RN3" reliant Tozeur à Nefta au Km 6 du gouvernorat de Tozeur, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux siège du gouvernorat de Tozeur et de la municipalité de Tozeur.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Tozeur ou le président de la municipalité de Tozeur ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que l'Office du Commerce de la Tunisie dont le siége social est situé au 65 rue de la Syrie 1002 Tunis a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n° 216 en date du 29 juillet 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une plateforme logistique des produits combustibles située à la zone industrielle d'Enfidha 2 du gouvernorat de Sousse et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sousse et de la municipalité d'Enfidha.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Sousse ou le président de la municipalité d'Enfidha ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mr Hanen bent Moncef El Horri annonce la perte de titre de propriété de son père décédé Moncef El Horri n° 17933/6 objet de titre foncier n°560882 Nabeul sis à Kelibia Nabeul superficie 189,75 m2 divisé en 1152 parts

2019R02187DIVD2

Perte de titre de propriété

M. Mohamed ben Moncef El Horri annonce la perte son titre de propriété n° 20626/6 objet de titre foncier n°560882 Nabeul sis à Kelibia Nabeul superficie 189,75m2 divisé en 1152 parts.

2019R02188DIVD2

AVIS

Héritiers Hammemi Ameur annoncent que leur successeur possède un terrain de superficie de 664m2 sis à route el Ain km3.5 Sfax effectué par l'acte notarié daté le 5 Décembre

1961 enregistré à Sfax le 14 Février 1962 n° 103 devant deux notaires Ellouze Mohamed et Khlif Ahmed et il ont perdu le dit titre de propriété et ils désirent se faire délivré une autre copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Maître Abdennadher Mohamed Sadok à route de Mahdia km6 Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2019X01175DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Je soussigné, Salem Ben Hassine Abed, titulaire de la CIN n° 04136178 datée le 27/3/2002, résident à la rue Bir Zriba n°3 Moknine -Monastir, annonce la perte du titre de propriété sujet du titre foncier n°54690 Monastir qui consiste en une terre agricole qui contient 4 parcelles (26-29-30-47) sise à Menzel Fersi -Moknine - Monastir suivant attestation de perte n° 506 en date du 19/9/2019.

2019P00338DIVD2

Rectificatifs

Rectification

Annonce n° 2018408460 parue au JORT Annonce n°138 le 23/11/2018

Lire : n°18705687 quittance n°127338 du 22/10/2018

Au lieu de :

n°187015687 quittance n° 127398 du 23/10/2018

Le reste demeure sans changement

2019R02181RECZ9

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus